PNUE PAM CAR/ASP

Newsletter du CAR/ASP

spécial projet MedMPAnet

Mai 2016

SOMMAIRE

- Edito / Agenda p. 2
- Les nouvelles en bref p. 3
- Le CAR/ASP, 30 ans au service de la Méditerranée p. 4-5
- Aperçu géographique du projet MedMPAnet p. 6-7
- Nouvelles AMP en Méditerranée p. 8-13
- Comment protéger 10 % de la Méditerranée d'ici 2020 ? p. 14-15
- Aires protégées et développement des sociétés p. 16-18
- Le Parc National Marin de Karaburun-Sazan sur la Liste des ASPIM p. 19
- La Méditerranée, une Mer et des Hommes p. 20-23
- Les formations du projet MedMPAnet p. 24
- Les publications du projet MedMPAnet p. 25
- Remerciements p. 26

Strategic Partnership for the Mediterranean Sea Large Marine Ecosystem
MedPartnership
Together for the Mediterranean Sea
GEF UNEP
EMBAJADA DE ESPAÑA EN TÚNEZ
aecid OFICINA TECNICA DE COOPERACION
FFEM

EDITO

Dans ce nouveau numéro de la newsletter, nous avons le plaisir de vous informer des dernières activités du CAR/ASP, avec un focus sur le projet MedMPAnet. Ce projet a pour vocation d'aider les pays méditerranéens à protéger et à gérer durablement la biodiversité, à travers notamment l'établissement des aires marines protégées.

Chaque site possède des atouts naturels uniques mais aussi un contexte socio-économique qu'il faut prendre en compte et valoriser. L'objectif de protection des espaces marins n'est pas de les sanctuariser. Protéger des aires où la vie est présente, sous toutes ses formes, et où les Hommes ne sont jamais loin, c'est aussi préserver un patrimoine immatériel et permettre de partager et de transmettre aux générations futures des univers précieux.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite du projet et à sa pérennité. Le projet MedMPAnet s'inscrit dans la durée et entre dès aujourd'hui dans une seconde phase, pour une période de deux ans et demi.

Le directeur du CAR/ASP
Khalil ATTIA

AGENDA

12 -13 JUILLET 2016

Réunion d'experts pour la discussion et la finalisation des documents à adopter durant la réunion du Groupe de Correspondance de l'EcAp sur le suivi de la biodiversité et les pêcheries
Organisée par le CAR/ASP

JUILLET 2016

Session de formation sur la cartographie et la surveillance des habitats marins clés
Organisée par le CAR/ASP - Iles Kuriat, Tunisie

Session de formation sur le suivi des tortues marines
Organisée par le CAR/ASP - Iles Kuriat, Tunisie

SEPTEMBRE 2016

Réunion *ad hoc* pour la révision de la Liste de référence des types d'habitats marins et côtiers en Méditerranée
Organisée par le CAR/ASP - Barcelone, Espagne

12 -13 OCTOBRE 2016

Réunion du groupe de correspondance (CORMON) de l'EcAp sur le suivi de la biodiversité et les pêcheries
Organisée par le CAR/ASP

28 NOVEMBRE-1 DECEMBRE 2016

Forum 2016 des aires marines protégées en Méditerranée
Organisé par le CAR/ASP, MedPAN et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (Maroc) - Tanger, Maroc

Atelier final du projet MedKeyHabitats
Organisé par le CAR/ASP - Tanger, Maroc

PHOTO DE COUVERTURE : Etude du milieu marin à Barda'ah, Libye. ©RAC/SPA, Mathieu Foulquié

Newsletter du CAR/ASP - Mai 2016

LES NOUVELLES EN BREF

Lancement du projet EcAp-MED II

Le CAR/ASP s'engage depuis 2008 à développer l'Approche Écosystémique en Méditerranée (processus EcAp), avec l'objectif ultime d'atteindre le Bon État Écologique (BEE) du milieu marin et côtier. Le centre est chargé depuis juin 2015 de la mise en œuvre du projet EcAp-MED II 2015-2018, faisant suite au projet EcAp-MED I. Il soutiendra 7 pays du sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Israël, Libye, Liban, Maroc et Tunisie) pour appliquer la feuille de route EcAp convenue lors de la COP 15 (Almería, Espagne, janvier 2008), en les aidant à établir de nouveaux programmes de surveillance relatifs à la Biodiversité et aux Espèces Non-Indigènes.

Pour lire la feuille de route convenue lors de la COP 15, cliquez ici.

De gauche à droite: Christel Georges (Ville de Marseille), Pierre Vignes (MedPAN), Souha El Asmi (CAR/ASP), Jean Jalbert (Tour du Valat), Khalil Attia (CAR/ASP), Céline Damery (Conservatoire du Littoral), Puri Canals (MedPAN), Abdennadi Abarkach (Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification), Marie Romani (MedPAN), Maïlis Renaudin (MedWet).

Forum des AMP de 2016

Le CAR/ASP, le réseau des gestionnaires d'aires marines protégées en Méditerranée (MedPAN) et le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification du Maroc ont organisé le 1er mars 2016 à Rabat, la première réunion du Comité de pilotage du Forum 2016 des AMP en Méditerranée.

Ce Forum sera organisé du 28 novembre au 1er décembre 2016 à Tanger et offrira une opportunité unique aux gestionnaires, décideurs, acteurs socio-économiques, société civile et communauté scientifique pour relever les défis des AMP en Méditerranée à l'approche de l'échéance des objectifs d'Aichi en 2020.

Ont participé au comité de pilotage des représentants de l'ACCOBAMS, de l'Agence française des AMP, du Conservatoire du Littoral, de MedWet, du Plan Bleu, de la Tour du Valat, de l'UICN, de la Ville de Marseille et du WWF.

La réunion du Comité de pilotage a été précédée par une entrevue avec Monsieur le Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification, le 29 février 2016.

LE CAR/ASP, 30 ans au service de la MÉDITERRANÉE

Les cinq ans du projet MedMPAnet ont été riches en événements, mais 2015 a été particulier. Cette année là, le CAR/ASP a fêté son 30ème anniversaire.

Le CAR/ASP est une institution créée dans le cadre de la Convention de Barcelone pour préserver la biodiversité en Méditerranée, à travers notamment l'établissement des aires marines protégées. Le centre agit en synergie avec l'ensemble des composantes du PNUE/PAM et de ses partenaires, pour servir un objectif plus large, celui de contribuer à la protection et la conservation du milieu marin et côtier et promouvoir le développement durable dans la région méditerranéenne.

Les points forts du CAR/ASP et ses réalisations les plus importantes peuvent être résumés ainsi :

- Secrétariat du Protocole ASP/DB (Aires Spécialement Protégées et Diversité Biologique) de la Convention sur la protection du milieu marin et du littoral de la Méditerranée ("Convention de Barcelone").
- Appui à la gouvernance environnementale et surveillance de la mer Méditerranée, à travers des structures de représentation des pays riverains et des comités de pilotage de programmes relatifs à la biodiversité, les zones protégées et les aires au large.
- Développement d'un système dynamique pour une mise à jour périodique de la liste des espèces méditerranéennes en danger ou menacées, et celles dont l'exploitation est règlementée (Annexes II et III du Protocole ASP/DB).
- Mise en place du Programme d'Action Stratégique pour la Conservation de la Diversité Biologique (PAS BIO).
- Mise en place de 9 Plans d'Action régionaux pour la conservation des espèces et des habitats.
- Mise en place de 5 bases de données thématiques : MedGIS, MAMIAS, FSD, MEDACESS, MAPAMED.
- Elaboration d'un programme de travail régional pour les aires marines et côtières protégées en Méditerranée et développement d'une feuille de route qui appelle à l'action urgente pour atteindre les objectifs fixés d'ici 2020.
- Création de la Liste des Aires Spécialement Protégées d'Importance Méditerranéenne (ASPIM) en 2001.
- Mise en place d'une stratégie pour stimuler la conservation de la haute mer en Méditerranée.
- Pionnier dans le renforcement des capacités en matière de conservation de la biodiversité en Méditerranée.
- Développement de projets à portée régionale : MedMPA, MedPosidonia, MedOpenSeas, MedKeyHabitats, MedMPAnet, EcAp-MED.

Dessin de Sofiya Voznaya.

Newsletter du CAR/ASP - Mai 2016

©RAC/SPA, MULTI-ICON

©RAC/SPA, MULTI-ICON

©RAC/SPA, MULTI-ICON

Cocktail organisé par le CAR/ASP pour célébrer son 30ème anniversaire, le 25 Mai 2015 à Athènes.

ALLER PLUS LOIN

- Une présentation sur l'historique du centre a été préparée pour la 12ème réunion des points focaux. Vous pouvez la visionner en format vidéo sur ce lien (commentaire en français, sous-titrage en anglais).
- Un film d'animation réalisé par Sofiya Voznaya et produit par le CAR/ASP présente le centre en deux minutes (Anglais, Arabe, Français).

Newsletter du CAR/ASP - Mai 2016

APERÇU GÉOGRAPHIQUE DU projet MedMPAnet

Le projet MedMPAnet a été mis en œuvre dans le cadre du Partenariat stratégique pour le grand écosystème marin de la Méditerranée (MedPartnership) du PNUE/PAM-FEM, avec le soutien financier de la CE, l'AECID et le FFEM. Il a bénéficié d'un budget de 2 756 040, 57 € pour la période 2010 2015.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

- 3 réunions de coordination régionales >> 21 pays et 20 organisations régionales ont participé
  1 Forum régional des AMP (2012) >> 320 participants
- 13 guides et manuels (espèces en danger et gestion / suivi des habitats, participation des parties prenantes, pêche durable)
- 1 film documentaire (26')
  2 films d'animation (1'30)
- 2 stratégies régionales (renforcement de capacités, outils techniques)
  1 rapport sur le statut des AMP (2012)
  1 analyse financière des AMP (2015)
  1 document sur les meilleures pratiques et les leçons apprises (2015)
- 9 ateliers de formation régionaux (suivi écologique, planification, tourisme et pêche durables, changement climatique, financement durable) >> 246 participants

ACTIVITÉS NATIONALES

- 16 campagnes océanographiques
- 14 études sur le contexte socio-economique / pêche / tourisme / parties prenantes
- 1 stratégie nationale sur les aires protégées (Libye)
  4 plans de gestion, 3 plans d'affaires pour de nouvelles AMP
- 9 ateliers de formation nationaux (96 participants)
  10 formations durant les études de terrain (48 participants)
- 3 évaluations légales et institutionnelles
  1 projet de loi sur les aires protégées (Libye)
- 7 AMP (98 411 ha en mer) sont déclarées ou sont en cours de déclaration

NOUVELLES AMP EN MÉDITERRANÉE : ORIENTATIONS FUTURES

Le CAR/ASP accompagne les pays pour mener à bien le processus d'établissement des AMP et leur garantir une gestion durable. L'Albanie, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie entre autres possèdent des sites remarquables sur les plans naturels, culturels et paysagers. Quatre sites choisis conjointement avec les autorités locales pour devenir des aires marines protégées sont présentés ici.

Vue sur la baie de Porto Palermo ©RAC/SPA, Audimage

La baie de Porto Palermo en Albanie

La baie de Porto Palermo est constituée de deux petites baies séparées par une péninsule, où se dresse un fort du 19ème siècle.

Sous les eaux cristallines, les prairies de posidonie, le coralligène et les grottes sous-marines offrent un refuge pour de nombreuses espèces d'intérêt pour la conservation.

Si la région est relativement peu développée, elle constitue d'ores et déjà un pôle d'attraction touristique. Ainsi, le tourisme, comme la pêche et l'aquaculture, est une activité qu'il faut encadrer pour développer la région sans porter atteinte à ses richesses naturelles.

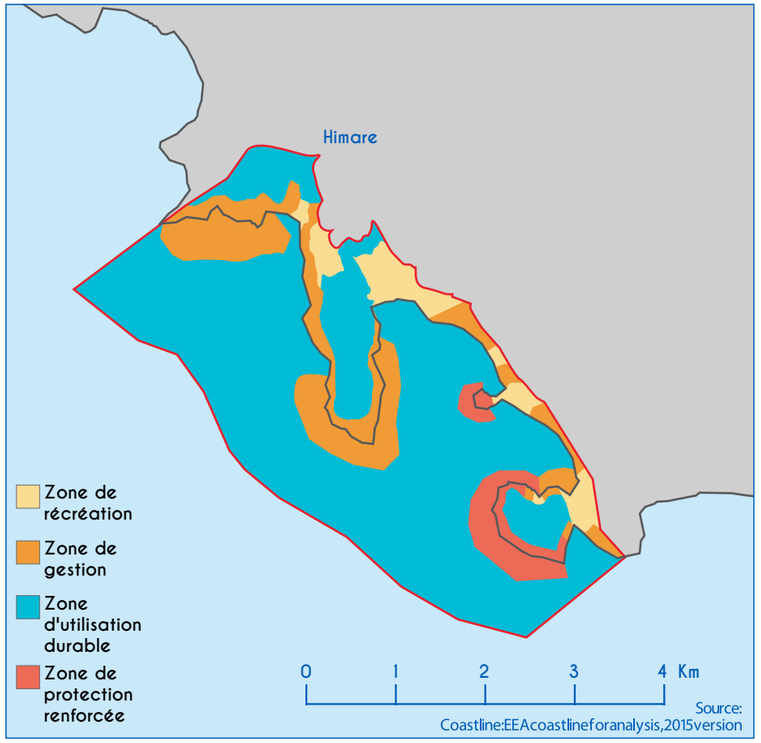

Les activités à développer sont :

- le renforcement de la gestion du site qui engage la population et les autorités locales;
- l'écotourisme, qui constitue une des priorités de la région;
- les activités scientifiques, afin de combler le manque de connaissances en matière d'écologie;
- l'éducation à l'environnement et la sensibilisation.

ALLER PLUS LOIN

RAC/SPA-UNEP/MAP, 2013.
Ecological study in the Porto Palermo Bay and surrounding areas. By Lefter KASHTA, Sajmir BEQIRAJ, Arjan GACE and Xhemal MATO.
Ed. RAC/SPA-MedMPAnet Project, Tunis. 44 pp + annexes.(Anglais, Albanais).

RAC/SPA-UNEP/MAP, 2015.
Management Plan of "Porto-Palermo-Llamani Bay" Protected Area in Albania.
By Zamir DEDEJ, Genti KROMIDHA and Nihat DRAGOTI.
Ed. RAC/SPA-MedMPAnet Project, Tunis: 84 p + annexes. (Anglais, Albanais).

ZOOM sur l'INCA

Pour plus d'informations, visitez : www.inca-al.org

L'Institut de conservation de la nature en Albanie (INCA) est une ONG créée en 2000. Ses principaux objectifs sont : la préservation de l'environnement et la promotion du développement durable, en particulier dans les zones rurales ; la gestion des aires protégées et des bassins fluviaux; la sensibilisation du public, des décideurs et des politiques ; la formation et le développement de l'approche participative.

L'INCA dirige depuis quatre ans le Réseau pour la protection de la Nature en Albanie, qui regroupe actuellement huit ONG environnementales locales.
En 2012, l'INCA a été sélectionnée pour coordonner la mise en œuvre du projet MedMPAnet du CAR/ASP, en Albanie, en étroite collaboration avec le Ministère de l'environnement, des forêts et de la gestion de l'eau.

Réghaia en Algérie

Le site de Réghaia est un des rares sites naturels de la côte d'Alger, urbanisée à 80 %. L'aire de Réghaia renferme un des derniers cordons dunaires et un complexe d'écosystèmes interdépendants de valeur patrimoniale (mer, îlots, plage, lac et marécages).

Le lac de Réghaia est inscrit depuis 2002 sur la liste des zones humides d'importance internationale par la convention Ramsar. L'extension de la protection au milieu marin et côtier a pour objectif général de renforcer la conservation de la diversité biologique et de veiller à ce que son utilisation ne compromette pas ses composantes les plus fragiles.

Plus spécifiquement, il s'agit de :
- réhabiliter et restaurer les habitats dégradés ;
- dépolluer le lac de Réghaia et ses environs ;
- réguler les activités agricoles, industrielles, d'irrigation, de pêche et d'aquaculture ;
- développer un écotourisme compatible avec la vocation du site.

A terme, la réserve naturelle marine de Réghaia devra servir de site pilote en matière de mise en valeur et de protection des zones côtières en Algérie. Il permettra également de développer de nouvelles approches de Gestion Intégrée de Zones Côtières dans le pays.

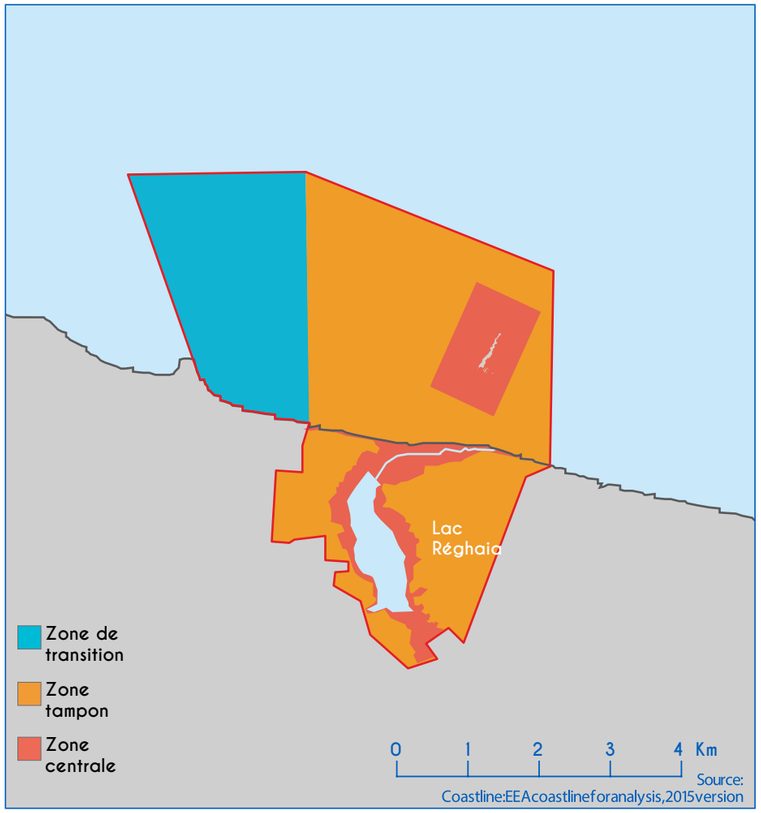

Vue sur le lac de Réghaia ©RAC/SPA, Mouloud BENABDI

ALLER PLUS LOIN

CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Caractérisation bioécologique de la zone marine de l'Est algérois (Algérie). Par BENABDI M., BACHETARZI R. Ed. CAR/ASP -Projet MedMPAnet, Tunis : 55 p. (Français).

CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Bilan diagnostic de la Réserve naturelle de Réghaia (Algérie). Par BENABDI M., BACHETARZI R. Ed. CAR/ASP - Projet MedMPAnet, Tunis : 55 p. (Français)

CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Plan de gestion de la future réserve naturelle de Réghaia en Algérie. Par Mouloud BENABDI. Ed. CAR/ASP - Projet MedMPAnet, Tunis: 120 p. (Français)

Le Cap des Trois Fourches au Maroc

L'importance écologique du Cap des Trois Fourches au Maroc a d'abord été mise en évidence en 1996, dans le cadre d'une étude nationale, suite à laquelle la zone a été classée Site d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE). Cet intérêt a été confirmé par le projet MedMPAnet du CAR/ASP, qui a permis de recenser plus de 180 espèces et 10 types de communautés dans les fonds marins.

Le choix du site pour devenir une future AMP a aussi été motivé par des raisons socio-économiques. Le Cap des Trois Fourches se trouve à proximité de zones soumises à de fortes activités anthropiques, comme la ville de Melilla et la province de Nador. L'objectif est d'instaurer une gestion intégrée qui prend en considération le contexte de développement économique et social de la zone.

Les principaux objectifs de la future AMP du Cap des Trois Fourches sont :
- la conservation de la biodiversité à travers la mise en place d'un zonage (définition de la vocation de chaque zone de l'aire), et d'un suivi écologique ;
- le développement et l'organisation de la pêche artisanale ;
- la valorisation des atouts naturels et culturels du site à travers la réalisation de projets d'écodéveloppement et la promotion de l'écotourisme ;
- la sensibilisation et l'éducation des usagers de la future aire marine protégée.

La vision à long terme au Maroc est de créer un réseau d'AMP capable de contribuer à la préservation des ressources, à la réhabilitation des écosystèmes marins et à la durabilité de la pêche artisanale.

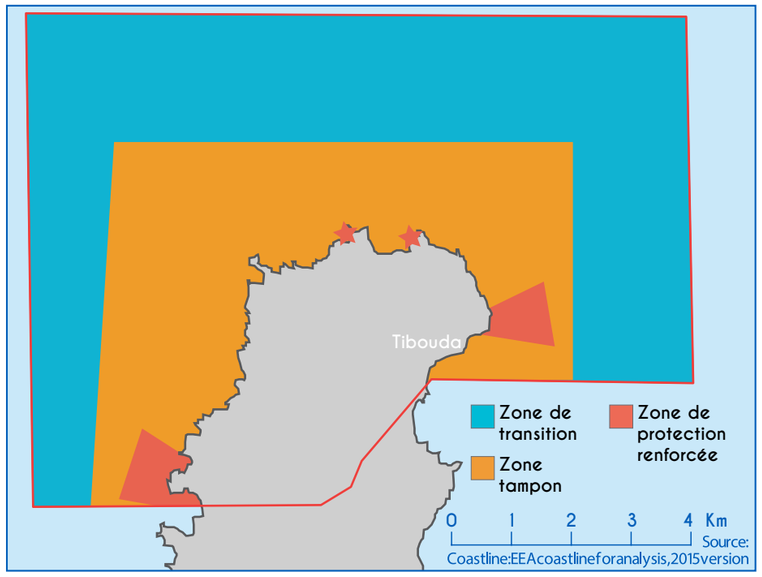

Vues sous-marines du Cap des Trois Fourches
©RAC/SPA, University of Seville

ALLER PLUS LOIN

- CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Élaboration du plan de gestion de la partie marine et côtière du SIBE du Cap des Trois Fourches (Maroc) : Phase 1: Bilan et diagnostic. Par Ibis Consulting. Ed. CAR/ASP Projet MedMPAnet, Tunis: 39 p + Annexes. (Français).
- CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Élaboration du plan de gestion de la partie marine et côtière du SIBE du Cap des Trois Fourches (Maroc) : Phase 2: Plan de gestion. Par Ibis Consulting. Ed. CAR/ASP - Projet MedMPAnet, Tunis: 61 p + Annexes. (Français)
- CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Élaboration du plan de gestion de la partie marine et côtière du SIBE du Cap des Trois Fourches (Maroc) : Phase 3: Modalités de mise en place d'un mécanisme de participation et d'engagement des parties prenantes locales. Par Ibis Consulting. Ed. CAR/ASP - Projet MedMPAnet, Tunis: 24 p. (Français)

Les îles Kuriat en Tunisie

©RAC/SPA, Audimage

Les îles Kuriat en Tunisie sont connues pour être un important site de nidification de la tortue marine *Caretta caretta* en Méditerranée. C'est aussi le lieu où de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau viennent faire leur nid, au niveau des zones humides. En mer, on peut observer des récifs-barrières de la précieuse posidonie, ou encore les fonds de maërl, à partir de moins d'un mètre de profondeur.

Sans gestion adéquate, la pêche, l'aquaculture et le tourisme balnéaire dégradent progressivement les écosystèmes marins et côtiers de l'archipel. L'établissement d'une aire marine protégée servira à conserver ces écosystèmes, sans toutefois les sanctuariser. La gestion préconisée pour la future AMP repose sur trois principes : protéger les acquis, réhabiliter les potentiels et valoriser durablement.

Plus précisément, il s'agit pour les cinq ans à venir de :

- garantir un haut niveau de protection terre-mer avec maintien et renforcement du caractère naturel ;
- maintenir la forte vocation scientifique de l'archipel ;
- assurer une fréquentation touristique raisonnée ;
- mettre en place de façon progressive une Gestion Intégrée de Zones Côtières au sein de la baie de Monastir ;
- faire de l'archipel des Kuriat un site pilote de sensibilisation environnementale en Tunisie.

Newsletter du CAR/ASP - Mai 2016

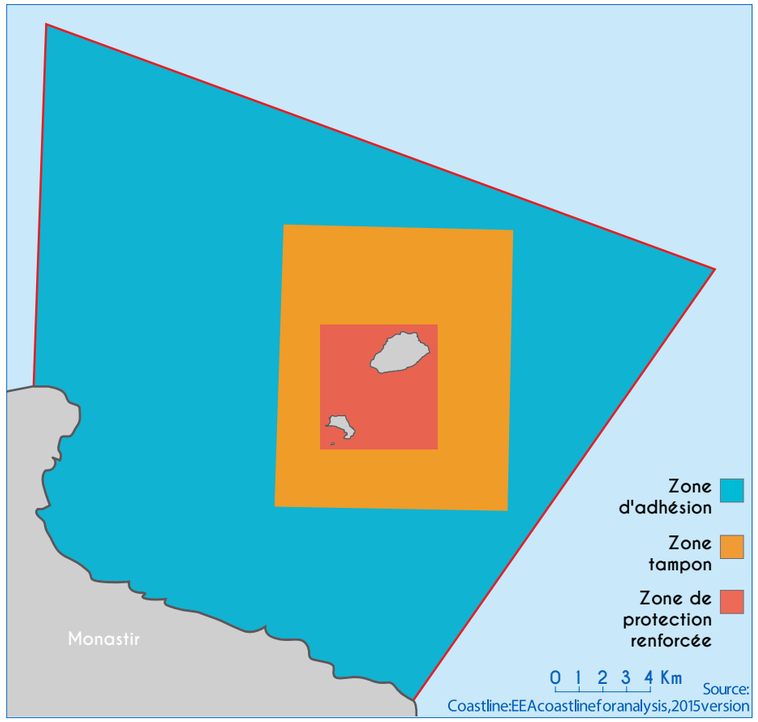

ALLER PLUS LOIN

- CAR/ASP-PNUE/PAM, 2014. Elaboration d'un Plan de Gestion pour l'Aire Marine et Côtière Protégée des îles Kuriat (Tunisie) - Phase 1: Bilan et Diagnostic. Par Thetis-Cabinet Sami Ben Haj. Ed. CAR/ASP - Projet MedMPAnet, Tunis : 72 p + annexes. (Français).
- CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Elaboration d'un Plan de Gestion pour l'Aire Marine et Côtière Protégée des îles Kuriat (Tunisie) - Phase 2 : Gestion de l'AMCP, définition des objectifs et planification des opérations. Par Thetis-Cabinet Sami Ben Haj. Ed. CAR/ASP - Projet MedMPAnet, Tunis : 56 p + annexes. (Français).
- CAR/ASP-PNUE/PAM, 2015. Elaboration d'un Plan de Gestion pour l'Aire Marine et Côtière Protégée des îles Kuriat (Tunisie) - Phase 3 : Stratégie de mobilisation des parties prenantes. Par Thetis-Cabinet Sami Ben Haj. Ed. CAR/ASP - Projet MedMPAnet, Tunis : 27 p.

©RAC/SPA, Audimage

ZOOM sur l'association Notre Grand Bleu

Notre Grand Bleu est une association tunisienne créée en 2012 à Monastir. Sa mission est de protéger la mer Méditerranée et ses ressources et de sensibiliser les enfants et les jeunes à l'écologie marine.
L'association mène régulièrement des campagnes de nettoyage des îles Kuriat. Son action au niveau de l'archipel a permis notamment d'éradiquer le rat noir, une espèce introduite qui attaque les nids des tortues marines et des oiseaux. Notre Grand Bleu est, en outre, très impliquée dans la mise en place du plan de gestion de la future AMP proposé par le CAR/ASP et piloté par l'APAL.

Pour plus d'informations, visitez :
www.notre-grand-bleu.com

COMMENT PROTÉGER 10 % DE LA MÉDITERRANÉE D'ICI 2020 ?

La réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone adopte la Feuille de route pour un réseau complet et cohérent d'AMP bien gérées

Il y a six ans, 194 pays du monde se sont engagés à ce que « d'ici à 2020, au moins 17 % des zones terrestres et d'eaux intérieures et 10 % des zones marines et côtières, y compris les zones qui sont particulièrement importantes pour la diversité biologique et les services fournis par les écosystèmes, soient conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation efficaces par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin ». C'est l'objectif 11 d'Aichi, adopté dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (CDB).

En Méditerranée, les pays restent loin derrière cet objectif avec seulement 4,56 % de la surface sous protection, 5,26 % en comptant les zones de pêche restreintes et les zones d'interdiction du chalutage en eaux profondes. Développer le réseau d'AMP demande des moyens considérables pour protéger de nouveaux espaces, mais aussi pour leur garantir une gestion efficace et durable.

"*Ce qui est vraiment important, c'est que toute la complexité d'une aire protégée soit financièrement durable. A travers le monde, les aires protégées constituent des atouts majeurs, des atouts économiques. Donc, les moyens doivent être trouvés aussi en Méditerranée pour que cela arrive*", Giuseppe Notabartolo di Sciara, président de l'institut de recherche Tethys.

S'il existe un Programme de travail régional sur les AMP mis en place en 2009 par le PNUE/PAM, il se voit aujourd'hui actualisé et renforcé par une Feuille de route qui propose des activités concrètes, pour atteindre l'objectif 11 d'Aichi.

La feuille de route cristallise la voix et la vision de tous les acteurs méditerranéens : gestionnaires d'AMP, scientifiques, représentants d'administrations, sur ce que devraient être les AMP et la conservation de la Méditerranée en général. Elle s'articule autour de quatre objectifs clés :

1) développer le réseau d'AMP,
2) améliorer sa gestion,
3) encourager une utilisation équitable et durable des AMP,
4) leur assurer un financement durable.

La première version de la feuille de route a été élaborée au Forum des AMP de 2012. Elle a ensuite été amendée puis adoptée à la dernière COP de la Convention de Barcelone, ce qui représente une preuve d'engagement des pays à avancer l'agenda des aires protégées en Méditerranée.

Le Forum des AMP de 2016 (Maroc/fin novembre) sera l'occasion de faire le point sur le statut des aires protégées et de formuler de nouvelles recommandations.

En 2017, il est prévu d'évaluer la mise en place du Programme de travail régional sur les AMP de 2009 et la Feuille de route adoptée en 2016. A suivre donc...

Télécharger la carte des aires marines protégées en Méditerranée

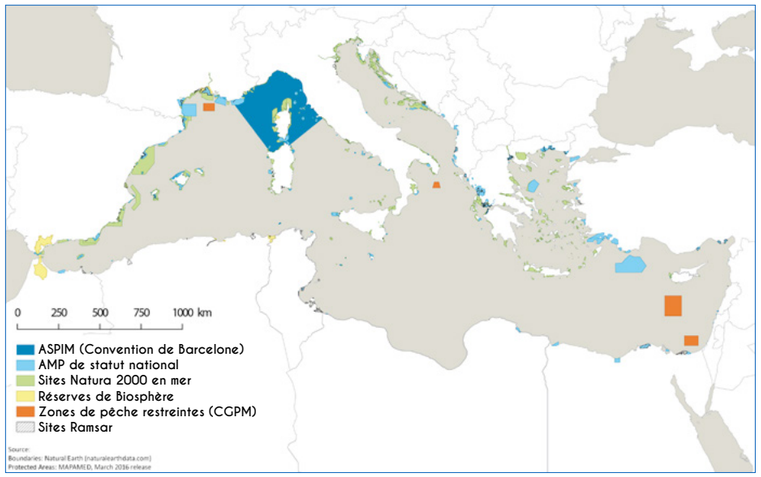

ALLER PLUS LOIN

- Pour consulter la feuille de route, cliquer sur ce lien (aller à la page 615).
- Consulter le Programme de travail sur les aires marines et côtières protégées.
- Visionner l'interview d'experts en AMP en Méditerranée, pour en savoir plus sur la feuille de route (Arabe, Anglais, Français).

Cinque Terre, en Italie, figure sur la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1997. Le site a aussi le statut de Parc National et d'Aire Marine Protégée, pour la sauvegarde de l'héritage naturel et culturel.

Sur la photo : une plage bondée à Monteresso, un des cinq villages de Cinque Terre (©Dan ZELAZO).

INTER VIEW

AIRES PROTÉGÉES ET DÉVELOPPEMENT DES SOCIÉTÉS

Imèn Meliane est vice-présidente régionale de la Commission Mondiale des Aires Protégées de l'UICN. Pour les besoins du projet MedMPAnet elle a élaboré l'étude "Réflexions sur les réalisations et les orientations futures pour les aires marines protégées en Méditerranée"

- **Quel a été le point de départ de ce travail de réflexion ?**

Pour ce travail le point de départ était le projet MedMPAnet, les acquis du projet et ses réalisations. On voulait également analyser la situation en prenant en compte l'évolution des aires marines protégées au niveau mondial et au niveau de la Méditerranée. Ceci nous a permis de faire un travail de réflexion sur les priorités futures pour la Méditerranée Est et Sud.

- **Quel constat avez-vous fait sur les aires marines protégées en Méditerranée ?**

Pour la Méditerranée, d'une façon générale, l'évolution de la couverture des aires marines protégées et de leur nombre ces dix dernières années a été moindre comparée à une moyenne globale. Il y a plusieurs raisons à cela : la plus importante est que l'évolution au niveau mondial a été impulsée par l'établissement de nouvelles aires de très grande taille, et dans des zones qui sont très peu peuplées ou utilisées. En Méditerranée, il n'y a pas cette possibilité. La plupart des pays n'ont pas déclaré leurs zones économiques exclusives (ZEE), donc ils ont un contrôle d'une partie étroite de la mer. D'un autre côté, la Méditerranée est une mer où l'usage de l'espace marin est très intense. De plus, les défis de gestion des aires déclarées sont importants. La plupart des AMP déclarées ont des structures de gestion assez faibles et souvent pas de personnel dédié ou budget adéquat.

- **Dans votre publication vous dites qu'il faut considérer le critère socio-économique autant que le critère écologique dans la sélection des aires à protéger. C'est d'abord un changement de vision que vous proposez ?**

En fait ce n'est pas vraiment moi qui le propose, c'est une partie qui est souvent oubliée de l'objectif 11 d'Aichi. Dans cet objectif les 10 % d'aires marines protégées dont il est question, doivent être importants à la fois pour la diversité biologique et pour les services écosystémiques. D'autre part les services rendus par les écosystèmes sont étroitement liés au contexte socio-économique, ce sont des services à des populations, à des communautés...C'est là peut-être le changement de focus qu'on veut impulser en Méditerranée, mettre un peu plus d'attention sur cette question. En général, tous les critères utilisés auparavant pour la sélection et l'établissement d'aires marines protégées sont des critères purement biologiques ou écologiques. Il n'y a pas eu de travail de réflexion pour dire comment choisir et établir une aire marine protégée pour produire des services écosystémiques. Il y a une hypothèse selon laquelle une aire d'une importance pour la biodiversité va automatiquement produire des services écosystémiques, or ce n'est pas forcément le cas. La Méditerranée est une mer où le contexte socio-économique est complexe et où l'utilisation de l'espace et des ressources marines est assez intense. La Méditerranée peut être un laboratoire d'idées. Les nouvelles aires marines protégées ne doivent pas essayer de copier les modèles et expériences des pays du Nord, mais répondre aux réalités et aux besoins socio-économiques des pays du Sud. On peut donner aux communautés de nouvelles opportunités d'exploiter les ressources naturelles, créer de nouvelles sources d'emplois pour une jeunesse en détresse, et contribuer aux nouveaux objectifs de développement.

- **Qu'est ce qui a nourri ce travail de réflexion ?**

Ce qui a nourri cette étude c'est un précédent travail que j'avais mené avec un collègue, Mark Spalding. Nous avions analysé l'évolution des aires marines protégées au niveau mondial en prenant en considération les nouveaux critères établis par l'objectif d'Aichi. On avait réalisé un diagramme pour analyser l'emplacement des aires marines protégées par rapport à la densité des populations côtières. La plupart des aires marines protégées sont situées dans des aires très peu habitées, ou pas habitées du tout, et où il y a le moins de conflits socio-économiques. Ceci est d'autant plus évident dans les tropiques. Il y a par exemple plusieurs récifs coralliens qui ont été protégés dans des zones totalement inhabitées. Ces récifs sont parfaits, intacts... Mais ça ne veut pas dire que d'autres récifs, qui sont moyennement perturbés et donc de moyenne importance sur le plan de la biodiversité, ne peuvent pas donner de services écosystémiques importants, que ce soit pour la pêche ou pour la protection côtière, surtout maintenant avec la question du changement climatique. Et c'est ça la question, est-ce qu'un

Newsletter du CAR/ASP - Mai 2016

Bateaux de pêche à Kerkennah ©RAC/SPA, Audimage

récif, ou un écosystème moyennement perturbé, qui ne va pas avoir des indices de biodiversité très élevés, doit être protégé ou pas? Et si on le protège, c'est un autre type de protection qui doit être mis en place, parce que la gestion va être différente, parce qu'on doit peut-être faire de la restauration, etc. Donc quand on a fait cette analyse au niveau mondial, ce constat était évident, et je pense qu'on devrait faire la même chose en Méditerranée, de façon beaucoup plus approfondie. Le contexte est idéal pour ça.

- **Vous avez été nommée vice-présidente de la Commission mondiale des aires protégées en charge de l'Afrique du Nord, du Moyen Orient et de l'Asie de l'Ouest. Quelle est votre nouvelle mission ?**

La commission mondiale est un réseau d'experts volontaires, qui a pour but de faire avancer l'agenda des aires protégées marines et terrestres, conseiller les gouvernements ou les acteurs dans les aires protégées, faire des analyses, etc. Il y a de nombreux défis à relever dans la région Afrique du Nord, Moyen Orient et Asie de l'Ouest. Cette région comprend 22 pays, ça va du Maroc à l'Afghanistan. Il n'y a pas d'homogénéité biologique, écologique ou culturelle. Une de mes premières priorités est de relancer le groupe d'experts, le dynamiser, faire appel aux jeunes talents, afin de mettre à profit leur dynamisme et leur créativité et aussi de les former. Je tiens à ce qu'il y ait un travail de formation et de capacitation, à ce qu'on donne de nouvelles opportunités à la nouvelle génération. La capacitation va être une des priorités, qui ne va pas seulement concerner les talents, mais aussi les agences en charge des aires protégées en manque de personnel qualifié.

Le renforcement de capacités est un des points de réflexion, l'autre point concerne les agendas nationaux. Plusieurs pays sont en guerre ou en conflit direct, les priorités des gouvernements sont ailleurs que dans l'environnement. Je pense que la question n'est pas de demander aux gouvernements de mettre le paquet pour avancer l'agenda des aires protégées, ce que je voudrais faire c'est inverser la question et leur demander ce qu'on peut faire pour les aider à donner des opportunités aux populations pauvres et vulnérables dans les zones rurales, réduire le taux de chômage, les aider à retenir une jeunesse qui migre, minimiser les risques et impacts du changement climatique et à contribuer au développement des régions et des sociétés. C'est ça le défi que j'aimerais qu'on relève pendant les prochaines années.

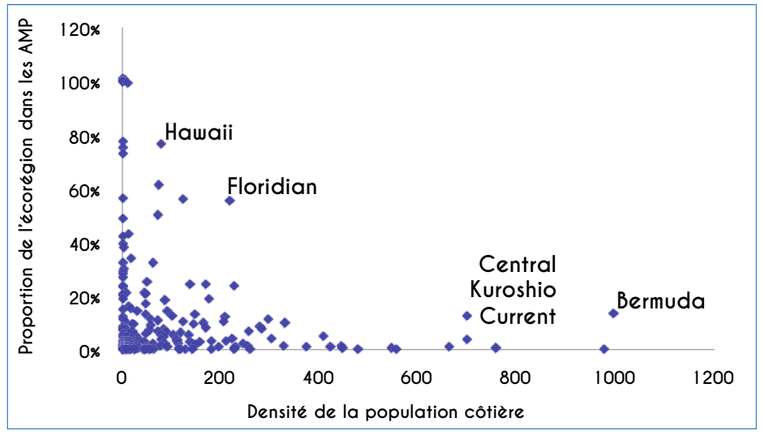

Comparaison de la couverture des AMP dans les eaux côtières avec la densité des populations côtières.

Les Ecorégions marines du monde (régions biogéographiques intertidales et subtidales s'étendant de la côte jusqu'à 200 m de profondeur) sont utilisées comme unités spatiales. Les densités de population côtière ont été établies à partir des cartes du CIESIN et du CIAT pour les populations à moins de 5 km de la côte.

(Source : Spalding M., Meliane I., Milan A., Fitzgerald C., Hale L. 2013. Protecting Marine Spaces: Global Targets and Changing Approaches. Ocean Yearbook 27: 213-248.).

ALLER PLUS LOIN

- RAC/SPA-UNEP/MAP, 2015. Reflections on achievements and future directions for marine protected areas in the Mediterranean. By Meliane I., Limam A. & El Asmi S. Ed. RAC/SPA - MedMPAnet Project, Tunis : 37 p. (Anglais).
- Toropova, C., Meliane, I., Laffoley, D., Matthews, E. and Spalding, M. (eds.) (2010). Global Ocean Protection: Present Status and Future Possibilities. Brest, France : Agence des aires marines protégées, Gland, Switzerland, Washington, DC and New York, USA : IUCN WCPA, Cambridge, UK : UNEP-WCMC, Arlington, USA : TNC, Tokyo, Japan : UNU, New York, USA : WCS. 96 pp. (Anglais)
- Spalding M., Meliane I., Milan A., Fitzgerald C., Hale L. 2013. Protecting Marine Spaces: Global Targets and Changing Approaches. Ocean Yearbook 27: 213-248. (Anglais)

Les îles Pitcairn sont l'une des plus grandes réserves marines au monde. Avec une population permanente d'une cinquantaine d'habitants, l'archipel est aussi l'entité politique la moins peuplée du monde

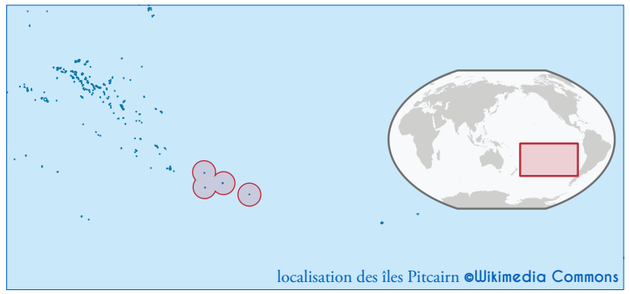

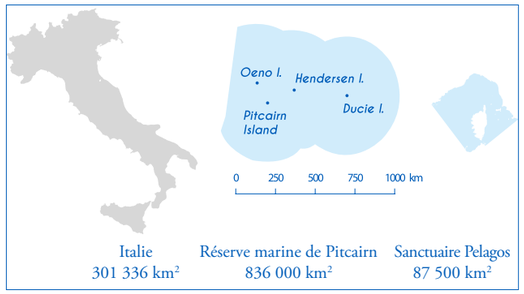

Imèn MELIANE est vice-présidente de la Commission mondiale des aires protégées en charge de l'Afrique du Nord, du Moyen Orient et de l'Asie de l'Ouest de l'UICN.
Elle a plus de 15 ans d'expérience dans la gestion de l'environnement et de la politique internationale, en particulier dans les domaines des aires protégées, la gestion des océans multi-objectifs et basée sur les écosystèmes, la gouvernance des océans, la pêche durable, l'adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe.
Elle a travaillé pour l'UICN et a été plus récemment directrice de la politique maritime internationale au sein de l'ONG The Nature Conservancy.
Imèn a vécu et travaillé dans diverses régions, notamment en Amérique du Sud et en Méso-Amérique, Pacifique occidental, Afrique de l'Ouest, Caraïbes, mer Rouge et mer d'Arabie et en Méditerranée natale. Elle a travaillé aussi bien au niveau local qu'aux plus hauts niveaux de décision à l'international, pour traiter de l'interface entre les priorités de conservation, la durabilité environnementale, l'équité sociale et le développement économique.
Imèn a un vif intérêt pour relever les défis auxquels sont confrontés les pays en développement.

LE PARC NATIONAL MARIN DE KARABURUN-SAZAN SUR LA LISTE DES ASPIM

La côte ouest de la péninsule de Karaburun et l'île de Sazan en Albanie classées Aire Spécialement Protégée d'Importance Méditerranéenne

Le label ASPIM, établi en 2001 dans le cadre de la Convention de Barcelone, promeut la coopération régionale pour la conservation et la gestion durable du patrimoine naturel et culturel de la Méditerranée. Avec l'inscription du parc national marin de Karaburun-Sazan en février 2016, la Liste comprend désormais 34 sites marins et côtiers d'exception.

Territoire militaire pendant près d'un demi siècle, déclaré aire marine protégée en 2010, le parc de Karaburun-Sazan est un des sites les mieux préservés d'Albanie. On y recense pas moins de 36 espèces marines menacées à échelle globale et/ou bénéficiant d'une protection internationale, telles que le corail rouge (*Corallium rubrum*) et le mérou (*Epinephelus marginatus*). Les herbiers de posidonie se sont largement développés à certains endroits, et on peut observer occasionnellement le phoque moine (*Monachus monachus*) et la tortue caouanne (*Caretta caretta*).

Les nombreux vestiges archéologiques et historiques, sur les côtes ou sous la mer, apportent également à ce site un intérêt culturel. Au sud-ouest de la péninsule de Karaburun, à Grama Bay, on note la présence d'un ancien port, et sur les rochers avoisinants, on peut voir de nombreuses inscriptions datant de plus de 2000 ans, gravées sur les parois.

Le parc est doté depuis peu d'un plan de gestion. Il définit le zonage reflétant les différents niveaux de conservation, les parties prenantes et leur rôle, mais aussi, les budgets nécessaires et leur source, ainsi que les activités à développer relatives à la pêche, le tourisme durable, la sensibilisation, la recherche, la communication, la gouvernance, et à la mise en place d'une unité de gestion.

Avec son nouveau statut, le parc national marin de Karaburun-Sazan devra donner l'exemple en Méditerranée en matière de gestion d'AMP, et contribuer à établir un équilibre entre la conservation des ressources naturelles et le développement économique. Il fournira des services et produits naturels susceptibles de soutenir le développement des communautés côtières.

ALLER PLUS LOIN

- Comprendre le label ASPIM en une minute 30, en son et en images (animées), ici.
- Consulter le plan de gestion du parc.

Télécharger la carte

DOCUMENTAIRE

LA MÉDITERRANÉE, UNE MER ET DES HOMMES

Le projet MedMPAnet engage des partenaires mais aussi des hommes en lien profond avec la mer. Le documentaire "la Méditerranée, une Mer et des Hommes", produit par le CAR/ASP en 2015, raconte ce lien et le processus d'un projet ambitieux et nécessaire. Cette sélection de photos vient compléter le film. Elle présente des personnages épiques et apporte d'autres informations, un regard sur les lieux visités.

*Article préparé en collaboration avec la réalisatrice du film, Rim MATHLOUTHI.

Tunisie, Kerkennah

Khaled Ben Hamida

Khaled est militaire à la retraite. Il a fondé l'association Ennakhil. L'objectif de l'association est de sauvegarder et de restituer le patrimoine kerkennien. L'île possède des vestiges romains qui ont été et sont encore pillés. Lors d'une promenade à pied, les plus curieux peuvent encore voir des citernes d'eau romaines.

Hamadi Farous

Hamadi a 76 ans. Son père lui avait enseigné la pêche traditionnelle à la *charfia* quand il avait 12 ans. Il a ensuite transmis cet enseignement et l'amour de la mer à son fils qui l'accompagne encore. Aujourd'hui, il a rejoint sa concession en mer à 5 heures du matin. Il a trouvé dans ses nasses, quelques crabes et des sardines. Il gagnera 30 dinars pour cette petite pêche et de quoi nourrir sa famille. La mer a changé, elle ne donne plus autant de poisson qu'avant. La pêche au « *kiss* » serait une des causes de cet appauvrissement.

ALLER PLUS LOIN

- Pour en savoir plus sur les effets du chalutage sur les herbiers de posidonie à Kerkennah, lire l'article de Ben Hmida *et al* page 40 dans : PNUE/PAM-CAR/ASP, 2015. Actes du 5ème Symposium Méditerranéen sur la Végétation Marine (Protorož, Slovénie, 27-28 octobre 2014). LANGAR H., BOUAFIF C., OUERGHI A., édits., CAR/ASP publ., Tunis : 264 p. (Français).
- Comprendre le principe de la *charfia* en deux minutes (Arabe, Anglais, Français).

Tunisie, Kuriat

Najet Dimassi

Doctorante à l'Institut supérieur de biotechnologie de Monastir, Najet étudie les espèces d'araignée en Tunisie. Lors de la sortie organisée par l'Agence de Protection et d'Aménagement du Littoral et l'association Notre Grand Bleu, Najet a trouvé une douzaine d'espèces d'araignées appartenant aux familles des Araneidae, Theridiidae, Lycosidae, Agelenidae, et Salticidae.

Kamel Nouira

Ce militant de l'association Notre Grand Bleu tient des ampoules qui servent à éclairer les bateaux de pêche lors des sorties de nuit. Quand elles ne fonctionnent plus, elles sont jetées à la mer. Kamel en ramasse sur les plages des îles Kuriat pour les réutiliser. Elles sont transformées en lampes et en objets de décoration.

Aliments pour poissons d'élevage

Des aliments à base de farines animales et d'huile de poisson nourrissent les poissons d'élevage des parcs aquacoles de la baie de Monastir.
Ces aliments sont conditionnés dans des sacs en plastique. Emportés par le vent, ces sacs finissent parfois sur les plages des îles Kuriat. .

Albanie

Doreid Petoshati

Doreid est le représentant local de l'association INCA (Institut pour la protection de la nature en Albanie) à Vlora. Il est l'un des interlocuteurs privilégiés des autorités locales. Doreid met en place des actions de sensibilisation, et informe la population locale sur l'aire marine protégée de la baie de Porto Palermo.

Le château Ali Pacha

Ali Pacha fit construire le château en l'honneur de son épouse Vasiliqi. Le château se situe sur une péninsule de la baie de Porto Palermo. Les touristes peuvent le visiter accompagnés d'un guide qui ne manque pas de raconter des anecdotes sur la vie d'Ali Pacha. De nombreuses légendes entourent son histoire. Il naquit à Tepelena, une petite ville du sud de l'Albanie.

Sauge

La sauge, *Salvia officinalis*, est une plante aromatique et médicinale qui pousse dans les montagnes de la baie de Porto Palermo. Les Albanais la consomment régulièrement en tisane. Après être cueillie, elle est séchée à l'abri, dans un lieu aéré.

Newsletter du CAR/ASP - Mai 2016

Espagne

CIMAR, Santa Pola

Le CIMAR, Centre de Recherche Marine de Santa Pola, a été créé en 2005. Il est le résultat d'un accord entre la ville de Santa Pola et l'Université d'Alicante. Son objectif est de contribuer à une meilleure connaissance de l'environnement marin, de sa biodiversité, dans le but d'aider à la protection des écosystèmes. Le centre accueille des réunions et ouvre ses portes aux élèves dans le cadre d'ateliers et de formation liés au milieu marin. Il dispose d'un laboratoire, d'une bibliothèque et de salles d'expositions qui présentent les espèces marines de la Méditerranée.

Education à la nature

L'éducation à la nature est une des missions du Centre d'Education Environnementale, le CEAM. Il contribue à faire connaitre et valoriser le patrimoine de l'île de Nueva Tabarca. Le centre accueille des classes toute l'année. La municipalité d'Alicante propose des excursions en collaboration avec le Musée de l'île.

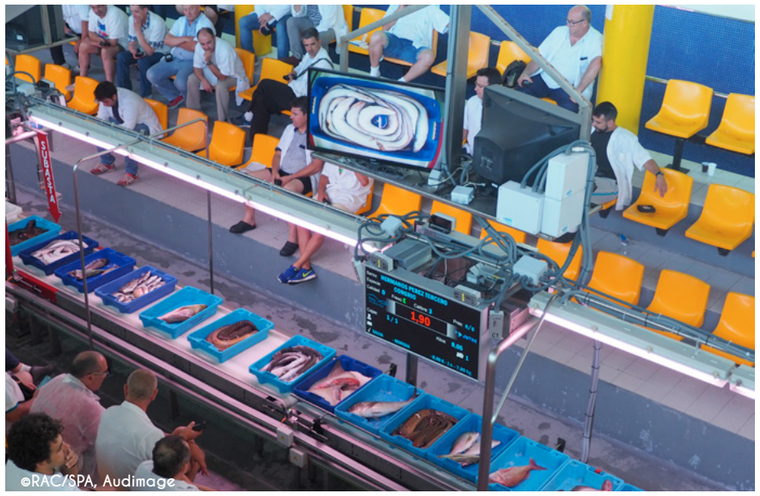

Marché aux poissons

Le marché aux poissons de Santa Pola est ouvert tous les jours. Les pêcheurs qui profitent de l'effet réserve de la réserve marine de Nueva Tabarca, proposent leurs poissons à la vente. Les poissons sont déposés dans des bacs sur un tapis roulant qui marque un arrêt sous une caméra. Les acheteurs peuvent alors se rendre compte de la taille et de la qualité du poisson et proposer un prix.

LES FORMATIONS DU PROJET MedMPAnet

Le CAR/ASP a collaboré avec le WWF-MedPO et MedPAN pour élaborer une stratégie de renforcement de capacités, afin d'améliorer la gestion des AMP en Méditerranée.

Le premier pas vers la mise en place de cette stratégie a été la création par les trois organisations d'un portail sur le web, dédié aux outils de renforcement des capacités pour les AMP : http://mpatraininginthemed.org/.

Le CAR/ASP a aussi organisé avec ses partenaires 18 sessions de formation pour des gestionnaires d'AMP, des scientifiques, des étudiants de troisième cycle et des fonctionnaires travaillant sur les AMP.

Les principaux thèmes de formation sont: les techniques d'identification et de classification des espèces marines, SIG, la gestion des AMP, la participation des parties prenantes, le financement durable des AMP, la planification des AMP, la pêche durable dans les AMP, la planification du tourisme durable dans les AMP, la planification des évaluations socio-économiques dans les AMP, les changements climatiques et les AMP méditerranéennes.

Une attention particulière a été accordée au suivi écologique dans les AMP. A cet effet, 4 sessions de formation ont été organisées à l'Université d'Alicante (CIMAR) et la réserve marine de Nueva Tabarca.

- Nombre de personnes formées : 390
- Organisations partenaires : MedPAN, WWF-MedPO, Université d'Alicante et NOAA.
- Budget pour la formation : 238 201,42€.

Atelier Régional de Formation sur la planification pour une pêche durable dans les AMP (Kaş, Turquie, octobre 2010) ©RAC/SPA, Atef LIMAM

ALLER PLUS LOIN

- Di Carlo G., Lopez A., Staub F., Romani M. 2012. Stratégie de renforcement des capacités pour améliorer la gestion des AMP en Méditerranée - Mandaté par WWF-MedPO/MedPAN/CAR-ASP. 19 pages + Annexes (Français)

LES PUBLICATIONS du PROJET MedMPAnet

Le CAR/ASP a mené plusieurs études pour développer le réseau d'AMP en Méditerranée, ce qui a permis de produire, en cinq ans, plus de 70 publications se rapportant aux aspects écologiques et socioéconomiques et à la gestion des AMP.

Le centre a aussi collaboré avec MedPAN pour élaborer un document clé sur les AMP: le "Statut des Aires Marines Protégées en Méditerranée", présenté à l'occasion de la première édition du forum des AMP en 2012.

Le CAR/ASP a publié également en collaboration avec MedPAN et le WWF-MedPO, une étude inédite sur les besoins financiers des AMP intitulée "Financement durable des aires marines protégées en Méditerranée : analyse financière" (2015).

Le CAR/ASP a par ailleurs produit plusieurs guides et outils techniques destinés aux gestionnaires d'AMP, répondant à des besoins identifiés dans le cadre d'une enquête réalisée avec MedPAN et le WWF-MedPO (2012).

- Nombre de publications : 92 (consulter le catalogue).
- Organisations partenaires : MedPAN, WWF-MedPO, UICN, ACCOBAMS, Conservatoire du littoral, Délégation Europe et international.
- Budget d'édition et d'impression : 220 138,27€.

ALLER PLUS LOIN

- Ben Haj, S., 2012. Développement de guides pour les gestionnaires des aires marines protégées méditerranéennes (Français).
- Gabrié, C., Lagabrielle, E., Bissery, C., Crochelet, E., Meola, B., Webster, C., Claudet, J., Chassanite, A., Marinesque, S., Robert, P., Goutx, M., Quod, C. 2012. Statut des Aires Marines Protégées en mer Méditerranée. MedPAN & CAR/ASP. Ed: MedPAN Collection. 260 pp. (Français)
- Binet, T., Diazabakana, A., Hernandez, S. 2015. Financement durable des Aires Marines Protégées en Méditerranée : analyse financière. Vertigo Lab, MedPAN, RAC/SPA, WWF Méditerranée. 118 pp (Français).

Équipe du projet MedMPAnet ©RAC/SPA

Abdel El Basset BEN IBRAHIM, Abdelaziz BENHOUSSA, Abdelhafid Abdelrahman MOSSA, Abdennadi ABARKACH, Abdeslam BOURJILA, Abdessalem FEZZANI, Abed AL RAHMAN, Abou Baker Mouhamed ABOU ZIDA, Adbel Ghani ABD EL FATAAH, Afif OTHMAN, Africa GARCIA MOREN, Ahmed BEN HMIDA, Ahmed CHOUAYAKH, Ahmed GHEDIRA, Aitor FORCADA ALMARCHA, Ala TOUIL, Alain JEUDY DE GRISSAC, Alessandra POME, Alessandra SENSI, Alexander Roi GONZALEZ ARANDA, Alfonso A. RAMOS ESPLA, Ali AGHNAJ, Ali BADREDDINE, Ali BNOUNI, Almokhtar SAIED, Alvaro Lopez POZAZ DIAZ, Ambre DIAZABAKANA, Amine NAHAL, Amir IBRAHIM, Amparo NAVARRO FAURE, Ana FILIPOVIC, Ana KOBAŠLIĆ, Ana MADERA MOLANO, Ana MARTIN, Ana Nuevo ROSADO, Ana TEJEDOR, Anaï MANGOS, Andreas DEMETROPOULOS, Andrej JAKLIN, Andrés IZQUIERDO MUNOZ, Anis ZARROUK, Anja VULEVIC, Ann WEAVER, Anna IBANEZ, Anna LUDLOW, Anne WALTON, Ante ŽULJEVIĆ, Antonio TROYA, Aouatef MABROUK, Arian GACE, Arturo LOPEZ, Asma CHARFEDDINE, Atef BEL HADJ ALI, Atig Arbi DARWIL, Aybars ALTIPARMAK, Ayman MABROUK, Bayram OZTURK, Belal ALHAYEK, Bilal ISTAMBOULI, Brano LAZAREVIĆ, Bruno MEOLA, Buthayna JRAI, Carlo FRANZOSINI, Carlos NAVARRO BARRANCO, Carlos VALLE PEREZ, Catherine PIANTE, Cecilia AMOSSO, Célia LE RAVALLEC, Céline DAMERY, Chedly RAIS, Chiara D'ANGEL, Chiara ROMANO, Chloë WEBSTER, Chokri MANSOUR, Christine HAFFNER-SIFAKIS, Christine TORIEL, Christophe DU CASTEL, Clara CAUDA, Conchi HERNANDEZ, Constance CORBIER-BARTHAUX, Cristian VILLATA, Cristina BRITO, Cyrine BOUAFIF, Dan LAFFOLEY, Daniela MANI, David ALBERG, Davorin MARKOVIC, Déborah Jouno BERNARDON, Dijana ŽUPAN, Doreid PETOSHATI, Dragan ULJAREVIĆ, Dragana RADEVIC, Edward LINDELOF, Egidio TRAINITO, Elie TAREK, Elisa SIZZANO, Elmaki AYAD ELAGIL, Emanuela LEONARDI, Emna BEN LAMINE, Erich HOYT, Esmail SHAKMAN, Esmeralda SUBASHI, Essam Mohamed BOURAS, Esther RUBIO RORTILLO, Fabio BADALAMENTI, Fabio MORFEA, Fabrice BERNARD, Faidra BAZIGOU, Faouzi KHAMMASSI, Faouzi MAAMOURI, Felio LOZANO QUIJADA, Francesca CULCASI, Francesco PITITTO, Francis STAUB, Francisca GIMENEZ CASALDUERO, François GUERBER, François-Xavier BOUILLON, Franka PALOKA, Frédéric MARRET, Free ESPINOSA, Gaby KHALAF, Genti KROMIDHA, Georges NOCHAL, Georges TOUMA, Gérard PERGENT, Ghazi BITAR, Gianni BRUNDU, Gilles PIPIEN, Giovanna AGOSTINELLI, Giovanni BEARZI, Giovanni TORCHIA, Giuseppe NOTARBARTOLO DI SCIARA, Grace RACHID, Grigorios KARAMITROS, Guido DI BARTOLOMEI, Guiseppe DI CARLO, Güner ERGÛN, Habib BEN MOUSSA, Habib LANGAR, Hadrien MICHEL, Halim BENAIDA, Hamdi HACHED, Hanaa EL GOHARY, Hanane ALOUI,Hanane BEN MAHMOUD, Hany EL SHAER, Harun GUCLUSOY, Héctor José GARDA FERNANDEZ, Hisham GHMATI, Hocein BAZAIRI, Ibrahim BENAMER, Ilija MORIC, Imed JRIBI, Imen MELIANE, Ionnis HAVAKIS, Irene ANTON LLINARES, Isio MARONGIU, Ivan CVITKOVIĆ, Ivan GUALA, Ivan VELKOVSKI, Ivna VUKSIC, Jalal HALWANI, Jamel JRIJER, Jean-Luc RIVEILL, Jean-Georges HARMELIN, Jean Michel CULIOLI, Jean Pierre DE PALMA, Jeff GRAY, Jelena KNEZEVIC, Jelena UROŠ, Jesus IGLESIAS SAUGAR, Jesus PARRADO SANZ, Jesus RODRIGUEZ, Jill HARY, Joaquim GARABBOU VANCELLS, Joe SULTANA, Jorge TEVINO OTON, José Antonio DE LA OSSA CARRETERO, Jose Antonio GARCIA CHARTON, José Carlos GARCIA GOMEZ, José Manuel PEREZ BURGOS, José TEMPLADO SERRANO, Joseph Maria TOST, Juan PEREZ ALCANTARA, Julien CALAS, Julien HECKER, Kaouthar LAMOUCHI CHEBBI, Karel AMEIJE, Katja JELIĆ, Khaled Saad MOKHTAR, Khalid EL KHALIDI, Lara SAMAHA, Laurent GAILLARDON, Laurent THIROUX, Lefter KASHTA, Ljiljana IVEŠA, Lorenzo LUCIA, Lotfi BESBES, Lotfi DAMMAK, Louis-Marie PREAU, Lourdes LAZARO MARIN, Magali MABARI, Mahmoud CHIHAOUI, Mahmoud FOUAD, Maite MARTÍN-CRESPO, Maja NOVOSEL, Majdi CALBOUSSI, Majdi OSMAN, Makram ANANE, Manuel Jesus MAESTRE DELGADO, Manuel PALOMAR, SANZ, Manuel Rodriguez DE LOS SANTOS, Manolo CLAR MASSANET, Marco COSTANTINI, Marco MILAZZO, Marco ZENATELLO, Maria DEL MAR OTERO, Marianne LANG, Marianne LAUDATO, Marie Catherine SANTONI, Marie MONIN, Marie ROMANI, Marijana MANCE, Marina GOMEI, Marina MARKOVIC, Marinela MITRO, Marko NIKOLIC, Massimo DRAGAN, Matea ŠPIKA, Mathieu FOULQUIE, Matija FRANKOVIC, Mauro RANDONE, Maya SERTIĆ, Mayada SAAD, Maylis SALIVAS, Mehdi GHAZALI, Meri BILAN, Meryem CHERIF, Mia FANT, Michel YOUSSEF, Mihael ZMAJLOVIC, Milad FAKHRI, Milena BATAKOVIC, Milena RAMOV, Milena ŠIJAN, Mirko DJUROVIC, Mohamed Ali BEN TEMESSEK, Mohamed Badr LAAMIRI, Mohamed BESAR, Mohamed EL OUAAMARI, Mohamed INDICHI, Mohamed KARMASS, Mohamed KHALLOUFI, Mohamed NEFAOUI, Mohamed RIBI, Mohamed Said ABDELWARITH, Mohamed Salah ROMDHANE, Mohammad GUOLIPOUR MOGHADDAM, Mohammed IDRISSI EL MALOULI, Mohammed RAHOUI, Mohammed SHERIF, Mohammed ZAHER, Morsi FEKI, Mosor PRVAN, Mostafa FOUDA, Mouhamed EL RMAHI, Mouhamed Maftah EL MOSRATI, Mouin HAMZE, Mouloud BENABDI, Mounir BALLOUMI, Mourad EL AMOURI, Mourad SOULA, Moustafa Ibrahim EL MONTHASER, Naceur MENZLI, Nadia CHENNOUF, Nathaniel BENSOUSSAN, Nicola BACCETTI, Nicolo DE VERGOTTINI, Nihat DRAGOTI, Nika STAGLIČIĆ, Nouri EL MEZOUGHI, Nouri Mohamed AL AGILI, Olivera MARKOVIC, Omrane EL KEKLI, Oscar OCANA VICENTE, Paola GIGLI, Paolo GUIDETTI, Paolo LOMBARDI, Patrik KRSTINIĆ, Pedro DE BARROS, Pellumb ABESHI, Petar KRUŽIĆ, Petra RODIC, Petronije TASIĆ, Philippe ROBERT, Pierre VIGNES, Predrag SEKULIC, Purificacio CANALS, Ramathan EL RIBTI, Ramon GONZALEZ CARVAJAL, Raouf HAJ AISSA, Rejeb KOURAICHI, Renaud DUPY DE LA GRANDRIVE, Rezart KAPEDANI, Rim MATHLOUTHI, Roberto MEZZALAMA, Roland KRISTO, Romain DISSAUX, Saba GUELLOUZ, Sabah TAHARI, Said CHAKOUR, Sajmir BEQIRAJ, Salah EL HALLOUJ, Sami BEN HAJ, Sami DHOUIB, Samia BOUFARES, Samir BEN HMIDA, Samir GRIMES, Samira NATECHE, Samira OUHABI, Sanja MATIĆ-SKOKO, Sara HERNANDEZ, Sara KALEB, Sara OZELLA, Sarah LUCAS, Sebastian PINEDA CAMPOS, Sihem SLIM, Silvia Revenga MARTÍNEZ DE PAZOS, Silvija KIPSON, Skander BEN SALEM, Sladjana GVOZDENOVIC, Slavica PETOVIC, Sleh BEN YAHYA, Sofian KHALIFA, Sonja SISIC, Sonsoles SAN ROMAN, Stefano PECORELLA, Stephane HALGAND, Suzan KHOLEIF, Tamara JURLINA, Tarak ABULHAWA, Tatjana BAKRAN-PETRICIOLI, Tesnim AMRI, Thanas GOGA, Thomas BINET, Toufik ASSAL, Tundi AGARDY, Valbona SIMIXHIU, Vassilis KOUROUTOS, Vedran NIKOLIĆ, Veronique EVERS, Vesna BOJANOVIC, Vesna MACIC, Vesna VUKADIN, Vjollca DIKU, Vladislav MIHELCIC, Wafa REZGUANI, Xavier BASORA ROCA, Xavier CAZORLA I CLARISO, Xavier DUPORGE, Xavier SABATE I ROTES, Xhemal MATO, Yasmina NACEUR, Yassine BDEOUI, Yohana DEL PILAR RUSO, Youssef MAROUENI, Zafer KIZILKAYA, Zamir DEDEJ, Zeina HASSANE, Zeljka RAJKOVIC, Željko DRAGUTINOVIĆ, Ziad SAMAHA, Zine El Abidine MAHJOUB, Zouhair AMHAOUCH, Zrinka JAKL

Merci pour votre contribution

Editée par : Zine El Abidine MAHJOUB

PNUE PAM CAR/ASP

Programme des Nations Unies pour l'Environnement / Plan d'Action pour la Méditerranée (PNUE/PAM)

Centre d'Activités Régionales pour les Aires Spécialement Protégées

B.P. 337 - 1080 Tunis Cedex - TUNISIE
Tél.: (+216) 71 206 649 / 485 • Fax: (+216) 71 206 490

Web: http://www.rac-spa.org